

OBJECTIF CHALON

www.chalon.fr

LE JOURNAL MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE CHALON-SUR-SAÔNE
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2022
N°42



P.06 **ÇA BOUGE**
À VOUS D'INVENTER LA VILLE

P.20 **ON SORT**
SALON DE LA BD



ÇA NOUS CONCERNE

NOËL
BLANC
À CHALON

P.12

Bonnes
fêtes de fin
d'année !

NOUS CONTACTER

Ville de Chalon-sur-Saône
Direction de la communication
C.S. 70092
71321 Chalon-sur-Saône cedex
direction.communication@chalonsursaone.fr
03 85 90 50 90

Prochaine parution
en janvier 2023 dans
votre boîte aux lettres

TOUTE L'ACTU SUR
WWW.CHALON.FR

04 RETOUR EN IMAGES

06 ÇA BOUGE

08 COMMERCE



DOSSIER

RÉSEAU VIF,
DÉJÀ 6 ANS
DE LUTTE

P.09

15 ÇA NOUS CONCERNE

16 BIEN DANS MA VILLE

18 ON SORT



FAIRE FACE À LA PÉRIODE PARFOIS COMPLIQUÉE QUE NOUS TRAVERSONS

Conscients des difficultés économiques que connaissent actuellement les Chalonnaises et les Chalonnais et de la nécessaire sobriété énergétique à respecter pour tenir nos objectifs budgétaires, nous avons développé un certain nombre de dispositifs permettant de faire face à la situation présente.

Le premier travail porte sur la rationalisation de l'utilisation des bâtiments publics : nous regroupons autant que possible les associations dans des lieux partagés permettant ainsi d'avoir moins de sites à chauffer et à éclairer. Nous avons également décidé de limiter la température à 19° dans l'ensemble des locaux municipaux, action nécessitant des efforts de nos agents qui sont tous conscients de l'importance de cette décision. Les 7 000 points d'éclairage de la commune sont également au centre des attentions : un tiers est déjà équipé en ampoules led, beaucoup moins énergivores. Le reste en sera également pourvu pour éradiquer rapidement les anciennes lampes à sodium.

Au regard des conséquences économiques de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la fragilisation de la situation socio-professionnelle d'un nombre certain de Chalonnais, nous avons mis en place des mesures d'aide sociale en faveur des publics précarisés. Ces mesures sont adaptées en permanence pour répondre de manière plus large aux demandes d'aide adressées au CCAS. Pour identifier les publics concernés, notre Centre Communal d'Action Sociale n'hésite pas à s'appuyer sur le réseau très efficace des associations caritatives chalonnaises, que je tiens à remercier ici.

Par contre, rien ne doit nous faire oublier que nous approchons des fêtes de fin d'année et qu'il est de notre devoir de les célébrer dignement. Nos rues seront illuminées, des sapins seront installés, le village de Noël investira la place de l'Hôtel-de-Ville, les enfants pourront profiter de nombreux spectacles, les commerçants proposeront des animations variées. La magie de Noël doit reprendre ses droits et faire rêver petits et grands. Nous en avons tous besoin !

À toutes et tous, je souhaite une très belle fin d'année 2022. Que 2023 nous apporte l'espoir, la sérénité retrouvée, la joie d'être ensemble et de partager.

Gilles PLATRET

Maire de Chalon-sur-Saône

 **BESOIN
DE PUBLICITÉ ?**

CONTACTEZ CITYPROMOS
FABRICE GIRARD : 06 58 64 77 20

CityPromos.fr

OBJECTIF CHALON N° 42

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE

■ Directeur de la publication : Gilles Platret ■ Co-directeur de la publication : H. Dumaine ■ Directrice de la communication : E. Corino ■ Rédacteur en chef : J. Barbier ■ Rédaction : Direction de la communication avec la collaboration de D. Barbe, B. Besançon, J. Monarchi ■ Illustrations & photographies : J.-L. Petit, J. Piffaut, Istock, Phovoir, N. Titre ■ Conception de la maquette : Temps réel ■ Réalisation : Direction de la Communication ■ Impression : Estimprim ■ Imprimé sur papier certifié PEFC provenant de forêts gérées durablement ■ Distribution : La Poste - Médiapost ■ Dépôt légal : 4^e trimestre 2022 ■ Objectif Chalon : Mairie de Chalon-sur-Saône - C.S. 70092 - 71321 Chalon-sur-Saône cedex ■ Imprimé en 32 000 exemplaires





CRISE DE L'ÉNERGIE

OBJECTIF : 1 M€ D'ÉCONOMIES

Le contexte actuel d'explosion du prix des énergies amène la collectivité à lancer un très grand plan d'économies de consommation pour les bâtiments de la Ville de Chalons et l'éclairage public.



En janvier 2021, concernant le gaz, 1 MWh se négociait environ 20€ sur les marchés de gros. Aujourd'hui, il en vaut plus de 200 ! En fonction de l'évolution du prix du gaz, la Ville de Chalons estime qu'elle dépensera l'année prochaine entre 3,8 et 4,3 millions d'euros pour chauffer ses bâtiments, là où elle ne dépensait que 1,2 million d'euros en 2020.

Face à cela, la commune a fixé un objectif très volontariste d'économies d'énergie de 25 %. Cet objectif passe dans un premier temps par la rationalisation de l'occupation des bâtiments communaux. Nous regroupons actuellement le plus possible d'activités, particulièrement associatives, sur un même site pour éviter de chauffer des locaux peu occupés. Certains grands bâtiments, très énergivores, sont simplement maintenus hors gel pour préserver leur intégrité : anciens locaux de la Banque de France, ancien hôpital, etc. Le chauffage des gymnases est modulé en fonction des activités pratiquées (14° pour les sports intenses et 16° pour les activités moins mobiles). Dans les bureaux occupés par les agents de la collectivité, le Code de l'Énergie est appliqué : 19° dans les locaux occupés, 16° dans les bureaux inoccupés entre 24 et 48 heures et 8° dans les locaux inoccupés pendant plus de 48 heures).

La modification votée il y a quelques mois au contrat de chauffage urbain permettra de mieux maîtriser, dans nos bâtiments et pour l'ensemble des usagers, le coût de la facture en réduisant l'exposition à la hausse du prix du gaz puisque la mixité bois passera à 80 %, entraînant une diminution des consommations de gaz sur le territoire de Chalons de 16 %.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES COÛTS

Du côté de l'éclairage public, le changement initié en 2018 des anciennes lampes à sodium, très gourmandes en énergie, par des luminaires à led, sera intensifié. Aujourd'hui, 33% de l'éclairage public est équipé de ces led. En 2023, près de 1 000 points d'éclairage seront ainsi équipés portant à près de 45% notre part de luminaires led. Qui plus est, là où il n'y a pas d'habitations, l'éclairage public sera éteint de 22h30 à 5h du matin. Dans les secteurs résidentiels, la puissance lumineuse sera réduite d'au moins 30 %. Nous faisons le choix de ne pas couper l'éclairage dans les zones habitées, estimant que la lumière contribue à la sécurité publique. De la même façon, les illuminations de fin d'année seront stoppées à 23h (contre 1h du matin les années antérieures).

Au total, avec les efforts de chacun, la Ville de Chalons pourrait économiser plus d'un million d'euros sur sa facture énergétique 2023. C'est une nécessité pour les finances communales de Chalons, c'est aussi un geste indispensable dans le contexte qui est désormais celui de la France.

1

Plus d'un millier de personnes ont participé à l'inauguration de **la Paulée**



2

Au cours du week-end, **2 600 kits de dégustation** - un record - ont été vendus



4

Le restaurateur influent **Erwan** a insufflé sa bonne humeur

3

Les sonneurs de trompe attirent toujours autant le public




Les années passent, les traditions demeurent, à l'image **du défilé des Confréries**

5



6 Grande nouveauté de cette édition 2022, l'apéro géant du dimanche midi a fait place comble !

À VOUS DE VOTER LA VILLE



35 projets ont été sélectionnés au terme de l'appel à participation du dispositif « À vous d'inventer la ville ». **Mercredi 7 décembre**, en mairie ou sur chalon.fr, tous les Chalonnais qui le souhaitent pourront voter pour leur projet favori.

Pour la quatrième fois cette année, les habitants de Chalon étaient invités à participer à l'amélioration de leur cadre de vie en formulant des projets pour les différents quartiers de notre ville. Après plusieurs semaines de concertation, de très nombreuses propositions ont été soumises à la procédure d'instruction des services municipaux. Tous les projets ont ainsi été étudiés pour en définir la faisabilité, selon des critères préalablement établis (conditions de réalisation, coût situé entre 500 et 40 000 €, contraintes techniques et juridiques, etc.). Cette étape finalisée, 35 projets restent aujourd'hui en lice pour être soumis au vote des Chalonnais. À l'issue des suffrages, 13 projets, soit un par quartier, seront retenus.

**Vous êtes Chalonnais et âgé de plus de 16 ans ?
Mercredi 7 décembre, entre 9h et 17h, vous pourrez participer au scrutin.**

Pour voter, deux solutions s'offrent à vous :

- muni d'une pièce d'identité, rendez-vous à l'hôtel de ville, un bureau de vote sera ouvert au salon d'honneur,
- connectez-vous sur www.chalon.fr. et cliquez, en page d'accueil, sur l'article dédié au vote.

Qu'il soit effectué en mairie ou sur chalon.fr, veuillez noter qu'un seul vote par personne sera autorisé. Dans les deux cas, le vote demeure évidemment anonyme et chacun pourra offrir sa voix au projet de son choix et ce, quel que soit son quartier de résidence.

**Votez en mairie ou
sur chalon.fr le 7 décembre !**



35 PROJETS

BOUCICAUT/VERRERIE/CHAMP FLEURI

- Réaménagement de l'aire de jeux (rue de l'Industrie)
- Création d'un terrain multi-activités : mölky, pétanque, etc. (rue de l'Industrie)
- Aménagement d'un parc de jeux canin (angle rue Maréchal de Lattre de Tassigny et rocade)

CITADELLE/GARIBALDI/LAËNNEC

- Réaménagement et sécurisation du parc François-Mansart (remplacement des cages de foot, réparation du grillage)
- Aménagement d'un espace canin (impasse du Paradis)
- Extension de l'aire de jeux et ajout de bancs (impasse du Paradis)
- Création d'un espace pique-nique avec tables et tonnelles (impasse du Paradis)

SAINT-LAURENT

- Ajout de jeux pour enfants de plus de 3 ans (square Soubrane)
- Réaménagement du sentier pédestre derrière les pompes élévatoires

CLAIRS-LOGIS/COUBERTIN/SAINT-GOBAIN

- Aménagement d'un espace vert (entre la rue Edgar-Corot et la rue Auguste-Renoir)
- Sécurisation de l'aire de jeux (rue Pierre-Curie)
- Implantation d'un panneau historique sur le quartier Saint-Gobain (rue Pierre-Curie)

PLATEAU SAINT-JEAN

- Extension de l'aire de jeux pour enfants de moins de 3 ans (rue Sarah-Bernhardt)
- Aménagement d'un parcours santé de type « street workout » (esplanade Salvador-Allende)
- Ajout de jeux pour enfants (place de l'éléphant)

CHARREAUX

- Embellissement d'une allée piétonne (entre la rue Rabelais et la rue Barbès)
- Aménagement du jardin de la Maison de quartier
- Agrandissement du panneau extérieur d'informations de la Maison de quartier

CENTRE-VILLE

- Installation de tables de ping-pong (parc Georges-Nouvelle)
- Installation de tables de ping-pong (square Chabas)

BELLEVUE

- Aménagement d'un nouveau chemin d'accès au parc de la Biodiversité (côté Rodeo)
- Plantation d'arbres pour l'ombrage des bancs au parc de la Biodiversité

SAINT-JEAN-DES-VIGNES

- Installation d'une boîte à livres et d'un banc abrité (rue Georges-Lapierre)
- Végétalisation de la rue Morinet (côté rocade)

SAINT-COSME

- Création d'un arboretum au parc du Conservatoire
- Réaménagement de l'îlot au niveau du pont Jean-Richard sur le thème de la photographie
- Ajout de tables de pique-nique dans le parc du Conservatoire
- Plantation d'arbustes fruitiers dans le parc du Conservatoire
- Installation de tables de ping-pong dans le parc du Conservatoire

AUBÉPINS

- Création d'un terrain de pétanque (rue André-Gide)
- Ajout de jeux et d'une table avec bancs (cité Louis-Bréguet)

PRÈS SAINT-JEAN

- Remplacement des 2 frontons du terrain de sport (école Anne-Frank)
- Ajout d'une table de pique-nique et d'une balançoire vers les jeux de couleurs (rue Saint-Helens)

STADE/FONTAINE AU LOUP

- Végétalisation de l'entrée du quartier (devant le centre commercial)
- Ajout d'un panneau de basket vers la Maison de quartier

Le fait-maison DES TOUT-PETITS

Little mômes propose des produits dédiés à l'univers de l'enfant jusqu'à 6 ans, dont de nombreuses créations originales.



Passionnée de loisirs créatifs, Manon Ducrat s'est lancée dans la réalisation de produits pour bébé avant la naissance de sa fille : cape de bain, sac à dos, tapis à langer, bavoirs, serviettes, etc. « *Je préférais confectionner des objets utiles et à mon goût, j'ai appris la couture auprès de ma belle-mère dont c'est la profession et grâce à des tutos* ». Alors qu'elle travaillait dans une société de transport avant son congé maternité, la jeune femme a lancé sa microentreprise pour proposer ses créations sur les réseaux sociaux, avant d'ouvrir finalement sa boutique en centre-ville en septembre dernier.

Aujourd'hui, elle réalise ses productions de A à Z avec la possibilité de les personnaliser au nom de l'enfant. Pour étendre sa gamme en boutique, Manon Ducrat propose également des produits d'autres marques rigoureusement sélectionnés : poupons, jouets en bois, peluches, produits pour le repas (assiette, gourde, gobelets), une gamme d'éveil du bébé avec les jeux sensoriels, jouets de dentition, livres...

Little mômes, 2 rue des Poulets. Tél. : 03 85 96 21 55
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

1 CABINET D'AMATEUR TRÈS PROFESSIONNEL

Home staging, décoration d'intérieur, brocante, tapisserie d'ameublement... **Kevin Prieur s'est inspiré des cabinets de curiosités de la Renaissance pour créer son commerce à Chalon.**

Parquet, soubassement en bois vieilli, tapisserie fleurie bleu canard, vitrine des curiosités, table dressée de porcelaines d'antan, cabriolets retapissés de façon moderne... l'ambiance est chaleureuse derrière la porte du petit cabinet d'amateur. Kevin Prieur a conjugué compétences et passion en ouvrant cet espace proposant une large palette de prestations : la restauration ou le relooking de mobilier ancien ou moderne, le détournement d'objets avec la brocante ou encore la réfection de sièges. Il dispense également des cours de tapisserie pour celles et ceux qui souhaitent se lancer dans la restauration de meubles.

Kevin Prieur apporte son savoir-faire pour tout aménagement intérieur. Il suit les projets dès la conception des plans en 3D puis se charge de trouver les matériaux, la décoration et le mobilier. Originaire de Metz où il a récemment obtenu un Master « Art de l'exposition et de la scénographie », le jeune homme a eu un coup de cœur pour notre région lors des stages effectués pendant ses études. « *J'ai été recruté pour remeubler intégralement et dans les moindres détails la Villa Perrusson à Écuisses, ce fut une expérience incroyable qui m'a donné confiance en moi et l'idée d'ouvrir mon entreprise* ».

Le petit cabinet d'amateur, 28 rue Pasteur. Tél. : 06 77 07 46 81
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h,
le lundi sur rendez-vous





Réseau VIF, **DÉJÀ 6 ANS DE LUTTE**

Depuis sa création en novembre 2016, le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de la Ville de Chalon a pris en charge plus de 1 000 victimes. La preuve, si besoin en était, que ce dispositif initié par l'équipe municipale contribue à répondre à un problème hélas de plus en plus prégnant au cœur de notre société.

Les chiffres, en augmentation chaque année, témoignent de la violence qui gangrène de très nombreux foyers au sein de notre pays. Physiques, psychologiques, verbales ou même économiques, les violences intrafamiliales font d'innombrables victimes au quotidien. La lutte contre ces violences est une cause qui doit tous nous mobiliser. Depuis six ans, la Ville de Chalon en a fait une priorité absolue. Ainsi, en 2016, l'équipe municipale menée par Gilles Platret mobilisait de nombreux partenaires institutionnels et associatifs pour constituer le réseau VIF, un dispositif innovant conçu pour apporter une réponse immédiate et adaptée à chaque victime.

UNE AIDE PERSONNALISÉE

Initié dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et co-piloté par le procureur de la République, cet outil de protection présente de réelles spécificités locales, à commencer par un numéro vert unique en Saône-et-Loire (0800 800 071), joignable 24h/24 et 7 jours sur 7 (voir encadré page 11). Derrière cette porte d'entrée incontournable, la force du dispositif réside en sa capacité à mobiliser un groupe pluridisciplinaire de partenaires spécialisés sur la question des violences conjugales et familiales. « *Il n'y a pas de lutte contre les violences intrafamiliales sans un partenariat entre les instances qui, dans leurs responsabilités respectives, sont capables d'apporter une réponse adéquate* », abonde le Maire de Chalon.

Grâce à son organisation, le VIF chalonnais assure une prise en charge plus efficace des victimes mais aussi une meilleure lisibilité de leurs droits et des relais capables de leur venir en aide. Conseils juridiques, aide financière ou matérielle, soutien psychologique et médical... la palette des aides potentielles est large. Au quotidien, le réseau s'appuie également sur un ensemble d'outils pratiques comme la mise à disposition des victimes de deux logements d'urgence, aménagés et sécurisés.



LA VIOLENCE PEUT AUSSI ÊTRE INVISIBLE !

L'HUMAIN AU CŒUR DU RÉSEAU

Bien qu'indispensables, ces outils pratiques ne se substitueront jamais au contact humain. À temps plein, le réseau VIF compte donc deux coordinatrices chargées notamment de recevoir les victimes, de les accompagner et de gérer les relations avec les partenaires de terrain. Ces coordinatrices, qui sont souvent le premier contact, évaluent les situations et, selon les besoins exprimés et constatés (hébergement, renseignements juridiques, droits sociaux, suivi psychologique...), formulent une proposition d'orientation personnalisée vers les membres du réseau. « *Tout est une histoire de mise en confiance* », nous expliquait une coordinatrice peu après le lancement du réseau. « *Il ne faut surtout pas juger la personne qui est en face de vous et être là en cas de besoin. Si une victime change d'avis, il faut toujours lui laisser une possibilité de retour. Il est primordial de ne jamais rompre le lien* ».

Pour que ce lien puisse se tisser dans toutes les situations, la Ville de Chalon et la Police nationale ont noué un solide partenariat dès la création du réseau VIF. La municipalité a souhaité que ses deux coordinatrices soient également intervenantes sociales au commissariat (ISC) où, à raison de sept demi-journées par semaine, la Police leur met à disposition un espace dédié permettant de recevoir les victimes en toute confidentialité. Après plusieurs années, force est de constater que leur présence a marqué un changement important dans la prise en charge des victimes puisqu'en faisant ainsi le lien entre judiciaire et social, la coordinatrice est en position de faire accélérer bon nombre de démarches essentielles. « *Je peux faciliter des dépôts de plainte et on me donne tout de suite le relais pour faire la proposition d'accompagnement* », expliquait l'une d'entre elles dès les premières semaines du partenariat.



UN DISPOSITIF QUI FAIT ÉCOLE

L'un des atouts majeurs du réseau VIF réside en sa capacité à se renforcer en permanence. En 2018, un premier avenant élargissait le dispositif à quatre nouvelles communes (Châtenoy-le-Royal, Saint-Rémy, Saint-Marcel et Champforgeuil). Deux ans plus tard, au moment où la crise sanitaire et ses confinements successifs favorisaient la montée en puissance d'un climat de violence au sein de nombreux foyers, l'Ordre des avocats du Barreau de Chalon intégrait à son tour la longue liste de partenaires du réseau. Informations sur la nature des poursuites, des procédures envisagées ou des recours possibles, précisions sur la qualification pénale des faits et leurs conséquences, expertises concernant la présentation des demandes indemnitaires, explications sur le sens des réponses judiciaires données sur le plan pénal et sur le plan civil... les avocats volontaires mettent à disposition des victimes leurs compétences en matière d'accompagnement juridique et judiciaire afin de les aider rapidement et au plus juste.

Régulièrement cité en exemple sur le plan national et adopté comme modèle par des collectivités désireuses de développer un dispositif similaire, le réseau VIF est venu répondre à un réel besoin sur le territoire chalonnais. « 1 000 victimes prises en charge depuis six ans », rappelait Gilles Platret en septembre dernier. « Ce sont essentiellement des violences physiques et psychologiques, des violences qui concernent par ricochet le reste des membres de la famille puisque le nombre d'enfants concernés, qui sont des victimes collatérales, est absolument important. Cette prise en charge, nous l'assurons grâce à l'ensemble de notre réseau ». Malgré des résultats probants au cours des six années écoulées, la Ville de Chalon sait que le combat entamé contre les violences intrafamiliales sera long. En effet, l'augmentation du nombre de victimes prises en charge par le réseau VIF (155 en 2019, 188 en 2020, 225 en 2021) laisse à penser que de nombreuses personnes continuent de souffrir dans l'ombre. « Il faut faire connaître davantage l'action que nous menons pour pouvoir répondre à une demande qui, hélas, ne s'est pas tarie lors des années qui viennent de s'écouler ».

Pour les officiers de police judiciaire en charge des différents dossiers, la spécialisation des deux intervenantes dans la problématique des violences conjugales est une plus-value qui favorise une évaluation précise de la situation de chaque victime. Le 2 septembre dernier, le Maire de Chalon, le Sous-préfet de Chalon, le Procureur de la République, le Commissaire de police et l'association France Victimes 71 étaient réunis à l'hôtel de ville afin de détailler ce partenariat entre la Ville de Chalon et la Police nationale. « J'insiste sur le rôle des intervenantes sociales en commissariat », soulignait alors Gilles Platret. « C'est vraiment la force de notre réseau : la capacité que nous avons à pouvoir être au plus près de la victime et à la délester de la foule des démarches auxquelles elle est confrontée et qu'elle a du mal à aborder seule, dans des moments où il faut penser à une vie nouvelle ».

“ Il n’y a pas de lutte contre les violences intrafamiliales sans un partenariat entre les instances qui, dans leurs responsabilités respectives, sont capables d’apporter une réponse idoine ”

 **0 800 800 071**

**LE NUMÉRO D'URGENCE
24H/24**

En créant ce numéro vert joignable 24h/24 et 7 jours sur 7, la Ville de Chalon s'est engagée à orienter avec la plus grande réactivité les victimes de violences familiales, femmes ou hommes, avec ou sans enfants. En composant ce numéro, témoins ou victimes bénéficient immédiatement de conseils adaptés pour les aider à briser le silence. Ils trouvent une écoute mais surtout un relais vers ceux capables de les accompagner pour garantir leur sécurité : travailleurs sociaux, associations d'hébergement et d'aide aux victimes, conseils juridiques, etc. Si vous êtes victime ou témoin de violences au sein de votre famille, n'hésitez pas à appeler ce numéro d'urgence.



ÇA NOUS
CONCERNE



Noël enfile SON BLANC MANTEAU

Chaque année, l'événement *Rêves de Noël* fait briller les yeux des enfants et des plus grands en insufflant la magie des fêtes dans les rues de Chalon.

Noël ne serait pas tout à fait pareil sans les décorations qui ornent les rues et les places de Chalon. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 26 novembre, dès 17h sur la place Saint-Vincent, pour procéder tous ensemble à leur mise en lumière. Quelques jours plus tard, vos *Rêves de Noël* débiteront officiellement avec les festivités du 8 décembre. À la tombée de la nuit, les feux nourris par la compagnie *Des mangeurs de cerclé* crépiteront dans de poétiques décors métalliques qui dessineront un parcours lumineux entre la rue au Change et la place du Théâtre. Ces feux contrasteront parfaitement avec « Noël Blanc », le thème retenu pour enchanter ces festivités de fin d'année.

Le village de Noël restera le point de passage incontournable pour une visite féerique en centre-ville. La cabane enchantée de la Ville de Chalon abritera, sur 30 m², une grande scène d'automates filaires enrôlés pour jouer en continu une belle histoire de Noël. Plusieurs fois par semaine, un conte animé imaginé par deux artistes sera projeté sur l'une des façades de la place. Sans oublier les manèges (petit train, mini roue, carrousel), les calèches, les chalets de restauration et bien sûr le Père-Noël qui viendra expressément du Pôle Nord les mercredis, samedis et dimanches après-midi pour collecter les listes de

jouets des petits chalonnais, la place de l'Hôtel-de-Ville accueillera également deux chorales le dimanche 11 (17h) puis le samedi 17 décembre (17h).

Pour laisser libre cours à l'imagination de toutes les générations, il est de coutume à Chalon de présenter de nombreux spectacles pendant la période de Noël. Outre les traditionnels spectacles de feu qui illumineront la place Saint-Vincent, huit créations pour le jeune public seront jouées sur la scène de l'intimiste théâtre du Grain de Sel (19, 23, 27 et 30 décembre à 15h et 17h30) et une grande représentation tout public sera présentée sous le chapiteau du théâtre du Port Nord. En ville, au hasard des rues, le Père Noël déambulera pour s'assurer que tout le monde a été bien sage et le dimanche 11 décembre, il organisera même une grande chasse au trésor. Peut-être découvrirez-vous à cette occasion l'adresse ultra-secrète de son atelier de fabrication de jouets...

↘ **Rêves de Noël - Du 8 au 31 décembre**
Retrouvez le programme complet à partir du 1^{er} décembre sur chalon.fr



STATIONNEMENT GRATUIT LE SAMEDI APRÈS-MIDI

Tout au long du mois de décembre, pour faciliter vos achats de fin d'année chez vos commerçants de proximité, le parking en surface sera gratuit tous les samedis après-midi.



ÇA NOUS
CONCERNE

NOËL *avant l'heure*



En cette fin d'année, il n'y a pas que le Père Noël qui gâtera petits et grands. **La municipalité et les commerçants feront gagner de nombreux cadeaux aux clients des boutiques de Chalon.**

Franc succès en 2021, « La roue de Noël », jeu 100 % gagnant imaginé par la Ville de Chalon, est reconduit cette année. Pour participer, présentez-vous avec un justificatif de paiement d'une valeur de 50 € minimum réalisé uniquement le samedi 26 novembre 2022 dans un commerce chalonnais. Vous pourrez alors tourner « La roue de Noël » et gagner un bon d'achat de 10 €, 20 € ou 50 € ou recevoir un lot offert par les commerces partenaires ou la Ville de Chalon. Les 5 000 € de bons d'achat offerts par la Ville seront valables jusqu'au 31 décembre 2022 chez les commerces partenaires et les lots à retirer directement dans les établissements concernés, également jusqu'au 31 décembre.

Rendez-vous dès 14h le samedi 26 novembre sur la place du Châtelet jusqu'à épuisement des 5 000 € de bons d'achat et lots mis en jeu (fermeture à 19h).

VOS ACHATS REMBOURSÉS ?

Du 3 au 24 décembre, la municipalité, en partenariat avec l'association de commerçants *Chalon Centre Commerces*, organise la 3^e édition du jeu « Vos achats de Noël remboursés », une animation qui pourra vous

permettre de remporter le montant de vos courses de Noël sous forme de bons d'achat de 5 € et 10 €. En 2021, 20 000 € de bons d'achat avaient été répartis entre les 142 gagnants tirés au sort.

Dès le 3 décembre, visitez les commerces partenaires de l'opération pour effectuer vos achats de fin d'année, complétez le formulaire de participation auquel vous ajouterez votre ou vos duplicata(s) de ticket de caisse ou justificatif de paiement, puis déposez ce formulaire dans l'une des urnes prévues à cet effet (à l'hôtel de ville ou chez certains commerçants participants). Tous les lundis, un huissier de justice tirera au sort les bulletins gagnants. Jusqu'à 5 000 € de courses de Noël seront ainsi remboursées chaque semaine sous forme de bons d'achat valables jusqu'au 31 mars 2023 dans les commerces partenaires (jusqu'à 1 000 € par participant). Retrouvez dès le 1^{er} décembre sur chalon-commerces.fr la liste des boutiques participantes ainsi que le règlement complet du jeu.

CONCOURS : LUMIÈRE SUR VOS MAISONS ET BALCONS !

Vous souhaitez contribuer à rendre Chalon féérique à l'approche de Noël ? Participez au concours d'illuminations organisé par la municipalité.

Pour de nombreux Chalonnais, c'est une tradition incontournable quand Noël approche. Déballez vos décorations des cartons et vérifiez que guirlandes, bougies, photophores ou autres automates brillent toujours, l'heure est venue de mettre en lumière les devantures de vos maisons, des balcons ou même des espaces extérieurs que vous partagez avec des voisins.

Pour participer au concours des balcons et maisons illuminés, il vous suffit de remplir le bulletin de participation disponible en ligne sur chalon.fr. Vous devez déposer votre candidature avant le 2 décembre en vous inscrivant dans la catégorie maisons, balcons ou copropriétés. Vos illuminations devront être visibles depuis la rue dès le 5 décembre, un jury départagera quelques jours plus tard les plus belles décorations. Tout en participant à l'embellissement de notre ville pendant les fêtes, vous serez en lice pour remporter l'une des récompenses qui sera en jeu. Notez qu'en raison de son engagement pour la sobriété énergétique, la Ville de Chalon a choisi cette année de réduire le nombre de ses décorations lumineuses et de les éteindre chaque soir à 23h. Les participants au concours devront eux aussi s'engager à mettre en veille leurs créations lumineuses pendant la nuit.



LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En cette période de préparation budgétaire, un travail intense est en cours afin de trouver les marges de manœuvre suffisantes pour poursuivre la réalisation des projets de notre feuille de route 2020-2026, tout en garantissant les grands équilibres financiers de notre ville.

Nous avons surmonté les différentes crises qui ont frappé la France depuis plusieurs années et gardons le cap tout en poursuivant nos investissements afin de renforcer l'attractivité de Chalon-sur-Saône, la solidarité et la sécurité. Le maintien et le développement de services publics de qualité est également l'une de nos priorités, de même que le gel des impôts locaux que nous n'avons pas augmenté depuis 2014, contrairement à de nombreuses villes de la même taille que la nôtre.

Avec les crises à répétition que nous connaissons, on pourrait parfois croire qu'il n'y a que des mauvaises nouvelles... Pourtant, la fréquentation touristique de notre Ville est à la hausse, le rythme de création de nouveaux commerces reste particulièrement soutenu, et nos événements se développent et battent des records de fréquentation ! Par ailleurs, la rénovation des quais va se poursuivre avec le quai de la Poterne et le quai Sainte-Marie, les travaux de rénovation de la cathédrale Saint-Vincent débuteront l'année prochaine, le quartier de l'ancien hôpital sur l'île Saint-Laurent poursuit sa transformation, le projet d'accueil d'un grand musée continue à progresser, une structure France Services a ouvert à la Maison de quartier des Près-Saint-Jean, nous avons rénové la place Damichel à Saint-Jean-des-Vignes et voterons, le 7 décembre prochain, pour choisir les projets « À Vous d'Inventer la Ville » dans chacun des treize quartiers de notre Ville.

Si ces perspectives sont bien sûr réjouissantes, nous savons aussi que pour un grand nombre de nos concitoyens, les temps sont difficiles. Dans un contexte si particulier, le rôle d'une municipalité est de tout mettre en œuvre pour protéger au maximum ses habitants et les accompagner.

À ce titre, et plus que jamais, l'équipe municipale est à votre entière disposition. Cela ne pouvant se faire sans la proximité, nous avons repris depuis le mois de septembre la tournée du « Maire en direct » dans les quartiers avec une réunion publique en fin de journée pour d'échanger avec vous au plus près du terrain et de vos préoccupations. La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} décembre sur le quartier Boucicaut-Verrerie-Champ Fleuri. Nous serons heureux de vous y retrouver.

LES ÉLUS DE BIEN VIVRE À CHALON 2020

Le dossier a été rapidement évoqué lors d'une séance du conseil municipal : une grande partie des jardins familiaux près du collège Jean Vilar pourrait disparaître. Ces derniers, héritiers des jardins conçus pour améliorer le sort des ouvriers en mettant à leur disposition une parcelle vouée aux cultures potagères, sont donc en sursis. Les Chalonnais, qui avaient cru en 2014 l'engagement de Gilles Platret d'être un maire à 100 % et l'ont encore vu il y a peu concourir aux élections législatives, savent certainement à quoi s'en tenir quand celui-ci jure que rien n'est encore décidé. Par ailleurs, connaissant ses manières brutales, que même sa propre majorité déplore, comment ne pas craindre un n-ième coup de Trafalgar ? Avec Gilles Platret, tout est toujours possible, surtout le pire. Cela suffit !

LES ÉLUS DE CULTIVONS CHALON

Mésententes au sein de la majorité, services municipaux désorganisés et sans cap, aménagements urbains ratés, finances dans le rouge... Rien ne va plus à Chalon-sur-Saône. Alors que le bateau coule et que de nombreux proches du Maire cherchent à quitter le navire, Gilles Platret tente en vain de (se) convaincre que tout va bien, mais les Chalonnais.es ne sont pas dupes !

Notre maire est plus attiré par les lumières des plateaux télévisés, les questions nationales et la présidence de son parti politique que par la gestion de sa ville ! Dans un contexte social dégradé, avec une inflation galopante et l'urgence climatique à nos portes, il est urgent de trouver une alternative à la politique locale catastrophique du Maire !

L'ÉLUE DE CHAQUE JOUR CHALON !

Drôle de manière d'exercer la démocratie à Chalon. Le Maire de Chalon annonce en réunions de quartiers mensuelles des actions qui méritent le vote (pour/contre/abstention) du Conseil Municipal notamment sur la vidéoverbalisation. Ainsi, il dénie le rôle décisionnaire et délibérant des élus du Conseil dans sa globalité. Rajoutons à cela que celui-ci ne respecte pas non plus le Code des Collectivités Territoriales en n'ayant pas convoqué le Conseil depuis plus de 3 mois (article L. 2121).

LES ÉLUS DE POUR CHALON AVEC VOUS

Une dette historique de 84 millions €, une population qui n'augmente pas, des projets improvisés et hors temps comme celui d'un beffroi, une gestion des agents de la ville pointée par la Cour des Comptes confirmée par des départs en cascade. Il est urgent de se rassembler pour Chalon. Très bonnes fêtes de fin d'année. Didier De Carli – Alain Rousselot-Pailley

Un petit job POUR NOËL



Grâce au dispositif « Base Vacances », plusieurs jeunes de 16 à 25 ans auront l'opportunité de décrocher un travail saisonnier pendant les congés de fin d'année.

La Ville de Chalon pilote un dispositif qui permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Les candidats retenus à chaque session de « Base Vacances » se voient confier de petits travaux de réhabilitation - essentiellement de la peinture - au sein des locaux municipaux ou des missions d'accompagnement auprès des agents de la collectivité. Tout travail méritant salaire, les participants sont rémunérés sous forme de bourse, à raison de 5 demi journées par semaine. Cette année, le montant des bourses délivrées aux participants a été revalorisé de 5 €, soit 80 € par semaine (16 € par demi journées).

Les jeunes qui souhaiteraient décrocher un job pour Noël (période du 19 au 30 décembre) peuvent retirer un dossier de candidature à partir du 16 novembre dans les Maisons de quartier, à l'Espace Jeunesse et au Pôle Jeunesse. Ces dossiers devront être retournés avant le 30 novembre, 18h, directement à l'Espace Jeunesse ou par mail (espace.jeunesse@chalonsursaone.fr). Tout en offrant aux jeunes une expérience de travail qu'ils pourront valoriser dans leur vie professionnelle, le dispositif « Base Vacances » contribue à développer leur citoyenneté et leur sens des responsabilités.

CONCOURS

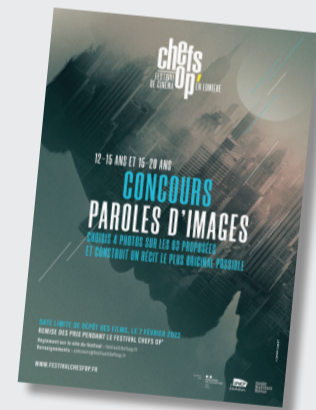
FAIRE PARLER LES PHOTOS

En préambule de sa prochaine édition, le festival *Chefs Op' en Lumière* propose *Paroles d'Images*, un concours original destiné aux 12-20 ans.

Il y a quelques années, le cinéaste japonais Takeshi Kitano proposait à certains réalisateurs de choisir quatre photos parmi un corpus préalablement sélectionné, de réunir ces clichés sur une même page et de les légèrer pour en faire une fiction. Sur le même principe et une base de 63 photos issues des collections du musée Niépce, les participants au concours devront sélectionner quatre clichés et imaginer un récit le plus original possible. Vous avez jusqu'au 7 février 2023 pour imaginer votre fiction. Le concours sera divisé en deux catégories : les 12-15 ans et les 15-20 ans.

↳ *Paroles d'Images*

Retrouvez toutes les informations et le règlement du concours sur www.festivalchefsop.fr



LITRIMARCHÉ®

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LINGEDENUIT

CHALON SUR SAONE

Zone Commerciale de
LA THALIE



Stationnement simplifié, **COURSES FACILITÉES !**

En centre-ville, le stationnement payant en surface est désormais possible pendant 4 heures consécutives. La première demi-heure reste gratuite !

À proximité immédiate de son centre-ville et de tous les commerces, la Ville de Chalon propose actuellement plus de 4 700 places gratuites de stationnement dont environ 1 500 réglementées en zone bleue.

Au plus près des rues piétonnes, en plus du stationnement dans les parkings souterrains, les Chalonnais et les visiteurs de notre ville disposent également en surface de plus de 1 200 places payantes entre 9h et 12h puis de 14h à 19h (sauf dimanches et jours fériés). Pour que vous puissiez faire vos achats dans vos commerces de proximité sans vous presser, ces emplacements de stationnement, jusqu'alors limités à 2 heures, peuvent désormais accueillir votre véhicule pendant 4 heures consécutives. Pour rappel, la première ½ heure est gratuite ! Au-delà de 4h de stationnement, vous devrez vous acquitter du Forfait Post Stationnement (ancien nom de l'amende) de 25 € (ou 15 € minoré).



CIVISME

RÉVISION DU BAC

Afin de ne pas gêner la circulation piétonne, il est impératif que tous les riverains remettent leurs bacs à ordures ménagères et emballages recyclables dans les parties privatives des habitations.

Sur certains secteurs de notre commune, il est hélas de plus en plus fréquent de voir les bacs à ordures ménagères entreposés sur les trottoirs voire même la chaussée pendant plusieurs jours consécutifs. Ces obstacles perturbent le passage de tous les piétons qui, faute d'espace suffisant pour circuler, sont régulièrement contraints de marcher sur la chaussée pour continuer leur chemin. Ces situations sont particulièrement accidentogènes, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Depuis plusieurs mois, la Police municipale intervient de plus en plus régulièrement pour rappeler à certains habitants les règles d'usage concernant la collecte et l'entreposage des bacs. Il convient de sortir ses bacs dans les espaces prévus à cet effet la veille de chaque collecte, au soir, puis de les rentrer

dès que possible le lendemain, une fois le ramassage effectué par les services du Grand Chalon. Ces règles de bonne conduite sont indispensables pour que l'espace public soit partagé par tous dans de bonnes conditions.

Pour rappel, dans le secteur Chalon Centre, les ordures ménagères (bacs avec couvercles verts) sont collectées deux fois par semaine, les mardis et les vendredis. Concernant le secteur Chalon Est - Les Chavannes, les bacs sont vidés les mardis. Enfin, le ramassage des ordures ménagères est effectué les vendredis dans le secteur Chalon Ouest. Dans tous les quartiers de Chalon, les emballages recyclables (bacs avec couvercles jaunes) restent collectés une fois par semaine, les mercredis.



NOUVELLE ANNEXE DU CENTRE DE SANTÉ DÉPARTEMENTAL

Depuis fin septembre, les Chalonnais bénéficient d'un **nouveau centre de consultation de médecine générale installé au cœur du quartier des Aubépins.**

En 2018, pour lutter contre la baisse du nombre de médecins généralistes dans l'ensemble du territoire et afin d'anticiper de nombreux départs à la retraite, le Département de Saône-et-Loire, en étroite collaboration avec la municipalité de Chalon-sur-Saône, créait en centre-ville un centre de santé territorial. Dès son inauguration, des centaines de patients sans médecin traitant affluaient rue de Lyon pour profiter de ce nouveau lieu de consultation.

Structure de proximité regroupant des médecins généralistes salariés mais également d'autres professionnels de santé, le centre de santé a ceci de particulier qu'il peut être géré par des organismes à but non lucratif ou des collectivités territoriales. Pour les patients, ce centre répond à des besoins réels en permettant l'accès aux soins par les mesures pratiquées en termes d'accessibilité sociale (tarifs conventionnés, tiers payant, Couverture maladie universelle, aide médicale d'État...). Côté soignants, la structure favorise le salariat, l'exercice regroupé, la coordination médicale et le travail d'équipe. Le centre de santé prend également le relais sur les dossiers administratifs, une charge de travail devenue de plus en plus lourde pour les médecins.

En septembre 2021, pour réguler la forte affluence du centre chalonnais mais aussi pour répondre au plus juste aux besoins de santé des Chalonnais au sein des différents quartiers, une annexe composée de deux cabinets médicaux voyait le jour aux Prés Saint-Jean. Comme attendu, une patientèle nombreuse s'est immédiatement appropriée ce nouveau service de proximité. Un an plus tard, c'est cette fois aux Aubépins qu'une annexe renforcée a été inaugurée. Ouverte depuis le 26 septembre dernier dans un quartier où le besoin en médecins est avéré, ce cabinet médical favorisera l'accès aux soins pour de très nombreux Chalonnais.



Centre de santé départemental de Chalon

7 bis rue de Lyon

Prise de rendez-vous au 03 85 21 64 20 et sur www.doctolib.fr/centre-de-sante/chalon-sur-saone/centre-de-sante-territorial-chalon-sur-saone

Annexe des Prés Saint-Jean

7 rue Winston-Churchill

Prise de rendez-vous au 03 85 21 64 22 et sur

www.doctolib.fr/centre-de-sante/chalon-sur-saone/csd71-chalon-sur-saone

Annexe des Aubépins

34 avenue de l'Aubépin

Prise de rendez-vous au 03 85 21 64 24 et sur www.doctolib.fr/centre-de-sante/chalon/centre-de-sante-departemental-chalon-annexe-les-aubepins

Une bulle pour SE (RE)TROUVER

L'association **APAIL** veut offrir **une parenthèse de liberté aux enfants et personnes mal à l'aise en société.**



Depuis près de trente ans, l'association **APAIL** (Association Amitié Partage Aide Matérielle et Morale Lutte contre l'Inégalité) œuvre dans plusieurs pays du globe où elle apporte soutien humain et aide matérielle aux enfants défavorisés et aux femmes maltraitées. Pour financer ses actions, l'association lève régulièrement des fonds en organisant dans la galerie du Châtelet la vente de produits traditionnels confectionnés dans ses pays d'intervention.

En France, sous l'impulsion de sa créatrice, Solange Chevat, l'association a initié en 2021 « La Bulle Bleue », un nouveau dispositif d'accueil pour les enfants, ados et adultes en difficulté d'adaptation. Les mercredis après-midi pour les enfants d'au moins 6 ans et les samedis après-midi pour les plus grands, l'association reconnue d'intérêt général organise dans son local chalonnais (30, rempart Saint-Vincent) des temps d'échanges, de partage et d'activités qui aident les participants à sociabiliser.

Pour les inscriptions et plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail (apail@live.fr) ou consulter la page Facebook APAIL Bulle Bleue

CORRIDA AU PAS DE COURSE

Les foulées de centaines de participants animent les rues de Chalon chaque premier week-end de décembre. Autant qu'un rendez-vous sportif prisé des coureurs aguerris, la plus ancienne course pédestre de Saône-et-Loire est un événement festif. Autour de l'exigeant parcours qui emmène le peloton du boulevard de la République à la montée de la Citadelle en passant par la place de Beaune, nombreux sont les spectateurs à donner de la voix pour encourager leurs proches et tous les courageux venus braver le froid. Dimanche 4 décembre, l'Entente Chalonnaise d'Athlétisme proposera plusieurs distances, entre 1,3 et 10 kilomètres, de sorte à ce que chaque participant trouve une course à son pied. À vos baskets !

Détails des courses, renseignements et inscriptions en ligne sur www.courir-a-chalon.fr



Chalon TÉLÉTHON'E

Vendredi 18 et samedi 19 novembre, l'Office Municipal des Sports et le Groupe Chalonnais de la Retraite Sportive proposeront au Parc des Expositions un impressionnant programme d'animations afin de récolter des dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Pour réunir le plus grand monde autour d'une bonne cause, faites confiance à la Retraite Sportive ! Ses bénévoles ont imaginé un événement qui ne ressemble à aucun autre avec, en ligne de mire, la collecte de fonds précieux en faveur de l'AMF. Avec le concours de l'OMS, les organisateurs ont tout d'abord prévu de multiplier les défis sportifs : course relais de 24h, défi rameur, randonnées, parcours vélo ou encore marche nordique, les athlètes confirmés comme les novices trouveront aisément des épreuves sur mesure.

Le vendredi soir, dès 18h au Parc des Expositions, une grande soirée musicale donnera le ton de cet ambitieux événement caritatif. Rock, pop, chorale se succéderont sur scène puis entre deux notes de musique, les championnes du *Givry Starlett Club* feront une démonstration de leurs talents. Le samedi, entre 9h et 18h et en parallèle des activités sportives organisées en plein air, le Parc accueillera de nombreuses associations sportives et culturelles qui proposeront au public des animations (atelier maquillage, boxe, escalade, jeux pour enfants, judo, foot américain, natisme, etc.) et des démonstrations de leurs disciplines (danse, zumba, arts martiaux, cheerleading, etc.).

Chalon Téléthon'e - Parc des Expositions
Vendredi 18 novembre de 18h à minuit et samedi 19 novembre de 9h à 18h - Entrée libre



SOLIDARITÉ

L'HÔPITAL OUVRE SES PAGES

Depuis plus de 30 ans, l'association Lire à L'Hôpital anime au Centre Hospitalier William-Morey une bibliothèque qui prête gratuitement livres et revues aux patients et au personnel. Le 15 novembre, les bénévoles de l'association réuniront une quarantaine d'auteurs pour animer la 6^e édition de leur salon

du livre. Les lecteurs retrouveront notamment parmi les participants Sandrine Collette, auteure de romans policiers, Lola Sémonin, comédienne et auteure de «La Madeleine Proust, une vie» ou encore Henri Jenfèvre, auteur de BD. Pour l'association, ce salon est une façon originale de faire entrer la culture dans l'hôpital.



6^e salon du livre
Hall du Centre Hospitalier
William-Morey
Mardi 15 novembre, de 10h à 18h
Entrée libre

Deux expositions, deux univers bien différents.

Revivez l'effervescence de l'égyptologie au musée Denon puis plongez dans le quotidien d'un village français dans les années 1970 au musée Niépce.



De l'Égypte antique À L'ILLE-ET-VILAINÉ

Nous faire voyager dans le passé est la grande spécialité du musée Vivant-Denon. À l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes et du centenaire de la découverte du tombeau de Toutânkhamon, le musée propose un accrochage temporaire reflétant le rêve égyptien qui gagne l'Europe aux premières décennies d'une égyptologie naissante. Aux médailles de la Monnaie de Paris répondent les photographies du musée Nicéphore Niépce et les collections du musée Vivant-Denon, témoignant de la fascination exercée par l'Égypte antique.

Pour les plus jeunes, découvrez en vidéo comment Champollion a réussi à déchiffrer les hiéroglyphes. Et pour les enfants à partir de 9 ans, un escape game en famille sera proposé les mercredis et week-ends (dates sur le site du musée). La chanteuse du Dieu Amon-Râ a été kidnappée, résolvez des énigmes sur l'Égypte antique à l'aide de nos collections pour la délivrer !

Égyptomanie, récits et visions d'Égypte – Musée Denon
Jusqu'au 6 mars 2023 – Entrée libre



LA QUÊTE AU VILLAGE

En parallèle du second volet de son exposition dédiée à ses 50 ans, le musée Niépce présente une installation temporaire consacrée au travail de Madeleine de Sinéty, photographe autodidacte formée aux Arts Décoratifs à Paris à la fin des années 1950. Au cours des années 1970, elle quitte la capitale et s'installe à Poilley, petit village de 600 âmes en Ile-et-Vilaine. Elle décide alors de photographier la vie de cette commune rurale bretonne en noir et blanc et double toutes ses prises de vue en couleur. Dans un drôle de jeu, la photographe produit des projections de diapositives afin de restituer leurs images aux habitants. L'œuvre est imposante de par sa durée et la quantité des clichés, plus de 56 000 images conservées au musée aujourd'hui.

Bien qu'accompagné d'un journal à la fois factuel et intime, le travail de Madeleine de Sinéty n'est pas de l'ordre de l'album de famille ; et même si quelques images s'en approchent parfois, il ne s'agit pas non plus d'une campagne ethnographique visant à témoigner d'une vie agricole ou d'activités artisanales vouées à disparaître. Il n'est jamais question pour Madeleine de Sinéty de se mettre à distance. Bien au contraire, elle partage la vie des habitants. Cette immersion au plus près des individus, de leurs histoires personnelles et collectives et de leurs traditions offre des images intimes et une exposition foisonnante.

Madeleine de Sinéty, un village – Musée Niépce
Jusqu'au 22 janvier 2023 – Entrée libre

La BD SORT DE SA BULLE



Les 19 et 20 novembre, le 3^e salon de la bande dessinée de Chalon illustrera toute la créativité et la diversité de cet univers littéraire qui séduit de plus en plus de lecteurs chaque année.

Les plus fervents admirateurs considèrent qu'elle est le 9^e art, preuve de la crédibilité qu'elle a acquise au fil des pages, particulièrement au cours des dernières années. Une chose est certaine, la bande dessinée ne s'est jamais aussi bien portée ! En 2021, la BD au sens large (BD, comics et mangas) a écoulé 85 millions d'ouvrages en France pour près de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires*. Si ces sommes vous parlent peu, dites-vous simplement que le marché français de la BD représente en volume un quart du secteur total de l'édition... le double d'il y a dix ans ! Enfants, ados, adultes et seniors, grâce à la multiplication des genres et une offre de grande qualité, la bande dessinée passe désormais entre les mains de tous les lecteurs. À Chalon, le succès des deux premières éditions du salon de la bande dessinée est venu confirmer la tendance nationale. Organisé par l'association *Bulles de Bourgogne*, l'événement revient tout un week-end à la salle Marcel-Sembat. Jeunesse, aventure ou humour, romans graphiques mais aussi mangas, la bande dessinée sera représentée dans toute

sa diversité par des auteurs et illustrateurs venus présenter leur travail, discuter avec les lecteurs et dédicacer leurs ouvrages. Vous souhaitez étoffer les collections de votre bibliothèque ? La librairie *L'antre des bulles* proposera de nombreux titres à la vente. Envie d'une pause lecture pendant votre visite sur le salon ? Les bibliothèques municipale et départementale organiseront un espace dédié où vous pourrez consulter vos BD préférées. Partenaire du salon, le magasin *L'En-jeu* animera un lieu de détente au sein duquel il vous sera possible de tester de nombreux jeux de société. Afin que les visiteurs de tous âges passent des heures agréables dans les allées du salon, plusieurs animations seront accessibles en continu (quizz, réalisation de BD sur tablette, fresque collective, etc.). Lectures, rencontres, divertissements, n'hésitez pas à venir buller dans l'incroyable univers de la bande dessinée.

*Selon une étude réalisée par la société spécialisée GfK Market Intelligence dans le cadre du festival international de la bande dessinée d'Angoulême

ENQUÊTE 2.0

Tout au long du week-end, une animation numérique vous propulsera dans un thriller médiéval dont vous serez le héros. Vous avez aimé « Le Nom de la Rose » ? Vous adorerez « Lux in tenebris » !

An 1388. En chemin vers la cour de Gaston Fébus, Jehan Froissart et son page sont surpris par une tempête. Au village où ils font halte, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte et partage son tourment : la veille, deux villageois ont été assassinés. Froissart décide de mener l'enquête. Equipé d'un casque audio et d'une tablette, vous sillonnerez le village à la recherche d'indices pour confondre le meurtrier.





3^e Salon bande dessinée
 Samedi 19 et dimanche 20 novembre
 Salle Marcel-Sembat de 10h à 18h
 Entrée 3 €. Gratuit jusqu'à 12 ans



BULLES DE CHALON, LA BD LOCALE

Le salon donnera l'occasion à *Bulles de Bourgogne* de présenter le nouveau numéro de *Bulles de Chalon-sur-Saône*, une collection qui revisite, en bande dessinée, l'histoire des personnalités et lieux qui ont façonné Chalon et ses environs. Après « Le Pas d'armes de la Fontaine aux Pleurs, sur l'île Saint-Laurent », un second opus consacré à « Léocadie Cziz », l'héroïne givrotine, et un troisième numéro centré sur Pontus de Tyard, la revue dessinée fera un nouveau bond dans le passé avec l'histoire du château de Montaigu, une forteresse bâtie avant l'an 1000 à Mercurey et dont il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges. Ce numéro écrit et crayonné par le duo Mayen-Djon sera en vente au salon au prix de 3 €.

Plus de 21 variétés de pains à base de céréales issues de l'agriculture biologique



25 rue Général Leclerc
 71100 Chalon-sur-Saône





*Retrouvez l'ensemble
des activités de votre ville dans*

L'IMMANQUABLE

À CHALON-SUR-SAÔNE

Culture ✕ Sport ✕ Loisirs ✕ Solidarité

*Mensuel gratuit,
à découvrir dans les lieux publics
et sur chalon.fr*



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tél. : 03 85 90 50 50

GRAND CHALON

Tél. : 03 85 94 15 15

ALLÔ MAIRIE

Tél. : 0 8000 71 100
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Section adultes 03 85 90 51 50

Section Jeunesse 03 85 90 52 50

Bibliothèque des Prés Saint-Jean 03 85 97 01 79

Bibliobus 03 85 46 88 90

ESPACE PATRIMOINE → 03 85 93 15 98

ARCHIVES MUNICIPALES → 03 85 46 83 33

MUSÉE NICÉPHORE NIÉPCE → 03 85 48 41 98

MUSÉE DENON → 03 85 94 74 41

MAISON DES SENIORS → 03 85 93 85 20

MAISON DES SPORTS → 03 85 48 46 50

CHALON DANS LA RUE / L'ABATTOIR

→ 03 85 90 94 70

ÉCOLE MÉDIA ART DU GRAND CHALON

→ 03 85 48 14 11

ESPACE NAUTIQUE DU GRAND CHALON

→ 03 85 46 60 35

À CHALON TOURISME → 03 85 48 37 97

À CHALON SPECTACLES → 03 85 46 65 89

JEUNESSE ET FAMILLE

PÔLE JEUNESSE

→ 03 85 42 76 66

ESPACE JEUNESSE

→ 03 85 48 05 12

KIOSQUE MULTIMÉDIA

→ 03 85 42 56 60

MAISONS DE QUARTIER

Aubépins

→ 03 85 46 61 27

Stade

→ 03 85 46 16 34

Plateau Saint-Jean

→ 03 85 46 62 05

Prés Saint-Jean

→ 03 85 97 09 70

Charreaux

→ 03 85 46 26 34

Centre

→ 03 85 48 69 57

Paix

→ 03 85 42 76 67

SERVICES À LA POPULATION

ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS → 03 85 90 51 90

PÔLE ADMINISTRATIF DE L'ÎLE SAINT-LAURENT

→ 03 85 94 15 15

PROPRETÉ URBAINE & PROXIMITÉ → 03 85 41 55 45

MAISON DE LA FAMILLE → 03 85 48 69 57

MÉDIATION FAMILIALE → 03 85 93 85 02

URBANISME/FONCIER → 03 58 09 20 40

POLICE MUNICIPALE → 03 85 42 45 75

OBJETS TROUVÉS → 03 85 42 45 79

VIE ASSOCIATIVE → 03 85 90 51 80

LOGEMENT → 03 85 90 50 44

ENVIRONNEMENT / SANTÉ

ESPACE SANTÉ PRÉVENTION

→ 03 85 46 14 57

DÉCHÈTERIE DE CHALON

→ 03 85 43 37 65

PHONE 71
Vente - Réparation - Accessoires

ici
On répare
cassé réparé

Réparation rapide et de qualité
Smartphones et tablettes

12 avenue Jean-Jaurès (près de la gare)
Chalon-sur-Saône

Il était une fois
Noël

3€
99
le lutin farceur
48 cm, Polyester

Chalon-sur-Saône - Beaune - Louhans

CENTRAKOR j'adore!

Prix valables selon les dates de publicité
indiquées sur le catalogue et sur www.centrakor.com

Collier
immobilier

6 AGENCES
en Saône & Loire

Transaction - Location - Syndic - Gestion

Agence de CHALON-SUR-SAÔNE :
2, rue de la Trémouille
03 85 46 62 55

SARL REGIE COLLIER, capital de 65000 €, 2 rue de la Trémouille E-mail chalon@collier-immobilier.com - Site internet www.collier-immobilier.com
71100 Chalon sur Saône Tél. 03 85 46 62 55, Fax. 03 85 48 01 93 Siret 450 989 330 00037 - Carte professionnelle transaction n° CPI 7101 2016 000 003 620

allo
MAIRIE

0 8000 71100
(Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile)

Chalon
sur
Saône

VENTE À DES PRIX ATTRACTIFS

ANTONIN RODET
DEPUIS 1875

Portes Ouvertes À Mercurey
Du 1^{er} au 3 décembre 2022



L'équipe du Caveau Antonin Rodet vous invite à déguster ses vins

Le jeudi 1er décembre de 14h00 à 21h00.
Le vendredi 2 et le samedi 3 décembre de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30.

55 Grande Rue 71640 MERCUREY - Tél : 03.85.98.12.12 - Fax : 03.85.45.25.49 - Mail : rodet@rodet.com - cave.rodet.com - GPS : latitude 46.836063/longitude 4.721185

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE MUTUALISTE



NOUVEAU MAGASIN, NOUVEAU CONCEPT, MÊME ÉQUIPE !



UNE OFFRE VOUS ATTEND EN MAGASIN

LES PROGRÈS DE L'OPTIQUE POUR TOUS



2 - 4 Place de l'Hôtel de Ville
71 100 Chalon-sur-Saône
03 85 48 82 17

Facebook: Ecouter Voir 71
Instagram: ecoutervoir71

Prenez rendez-vous sur www.mutualite-71.fr/optique/



2 2

1 0 M a d e l e i n e

2 2 d e S i n é t y

—

2 4

0 1 U n v i l l a g e

2 3

musée
Nicéphore
Niépcé

